



## 1. EDITORIAL

L'année 2020, marquée par la crise sanitaire, a mis le CAAHM au défi de trouver des solutions nouvelles pour accompagner au mieux les bénéficiaires un contexte inhabituel et particulièrement anxiogène. Elle aura aussi et surtout permis de révéler l'impressionnante réactivité et

adaptabilité des membres de l'équipe, et de pointer leur extraordinaire engagement auprès des personnes accueillies au Centre.

## 2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

Les enjeux du service sont de permettre aux personnes accueillies de développer et/ou maintenir leurs acquis, de faciliter et/ou préserver leur intégration sociale et leur autonomie et de les accompagner, avec leur famille, dans leur projet de vie et d'avenir.

Nos missions sont demeurées inchangées. Pour autant, les périodes de confinement et de déconfinement progressif ont bousculé les habitudes et les possibilités d'accompagnement, tant du côté des personnes accueillies, que de leur famille.

Dans ses contextes très particuliers, nous avons veillé à :

- Maintenir le lien, avec les bénéficiaires et leurs familles,
- Permettre aux plus fragiles de trouver et construire de nouveaux repères suffisamment rassurants,
- Permettre aux parents d'être écoutés et d'avoir du répit,
- Garder une vigilance sur l'évolution des situations critiques qui pourraient basculer.
- Proposer des solutions d'accompagnement alternatives.

## L'ACTIVITE

Activités	2017	2018	2019	2020
Agrément	53	65	65	65
Nb de jours d'activités	211	211	211	211
Journées/séances/prévisions	10300	12300	12300	12329
Journées/séances/réalisées	10131	12063	12385	7924
Ecart	-169	-237	85	-4 405
Taux de réalisation d'activités	98,36%	98,07%	100%	64,27%
Nb total pers. Acc/année	61	70	71	69

A lui seul, le confinement représente 5 semaines et demi d'accueil physique au Centre d'Accueil rendues impossibles, soit quelques 1800 journées, même si, pour 5 bénéficiaires particulièrement vulnérables, des accompagnements individualisés ont été organisés dès mi-avril.

Entre le 16 avril et début juin, 15 bénéficiaires sont accompagnés, de façon séquentielle, sur des demi-journées sur le service (par groupe de 4 personnes maximum) ou « à domicile ».

A partir de début juin, le déconfinement partiel rassure des familles qui sont impatientes de retrouver une possibilité, même partielle, d'accompagnement au Centre : 29 personnes sont concernées par un accueil séquentiel en groupes réduits.

Depuis la rentrée de fin août, la majeure partie des personnes accueillies ont repris le chemin quotidien du service.

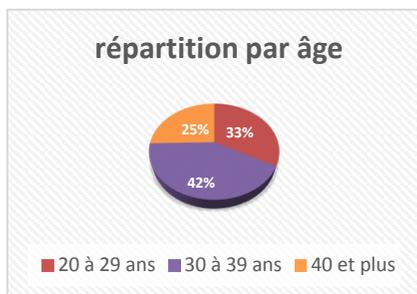
9 personnes sont toutefois maintenues à domicile par leur famille qui craignent une contamination par la COVID, de leur protégé, ou, par ricochet, d'eux-mêmes. Parmi elles, 3 personnes ont finalement réintégré l'établissement courant novembre et décembre, 1 autre ne fréquente l'établissement que 3 jours par semaine depuis son retour.

Il faut également noter les absences sur de longues périodes de 2 bénéficiaires, pour longue maladie ou rééducation.

## REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR AGE ET PAR SEXE

La répartition des genres varie peu au fil du temps, maintenant une présence masculine légèrement supérieure à celle des femmes.

### répartition par âge

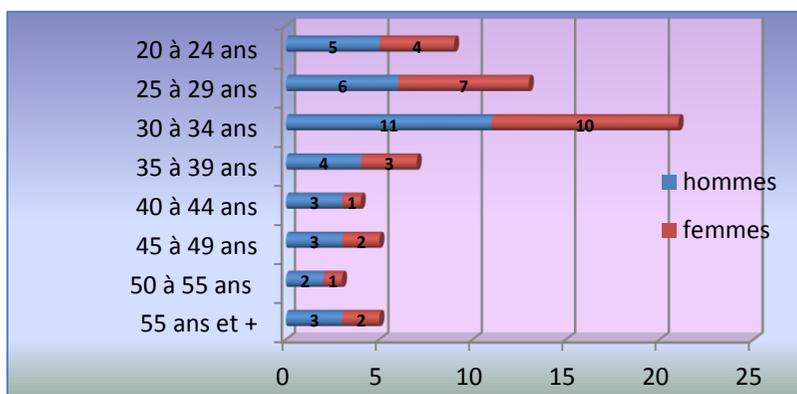


La moyenne d'âge diminue progressivement (35,5 en 2019 et 34.6 en 2020). Initié avec l'arrivée des « amendement Creton », au moment de l'extension, en 2018, ce rajeunissement se confirme au fur et à mesure des départs ou réorientations des aînés.

Cette évolution de population oblige à une adaptation des accompagnements proposés, l'éventail des besoins s'élargissant avec les écarts d'âge.

Très en demande de dynamisme, d'activités physiques, de sorties et d'implication, les personnes de moins de 35 ans représentent aujourd'hui 2/3 de la population accueillie au CAAHM. Parmi eux, les plus jeunes ont besoin d'accéder à plus de maturité, d'apprendre à comprendre et gérer leurs émotions, de reconnaître celles de leurs pairs pour construire des relations épanouissantes.

Les plus « âgés » (pour certains les premiers signes de vieillissement



apparaissent dès 35 ans) ont au contraire, besoin d'un rythme plus lent, de stimulation sensorielle, d'activités douces et stimulantes, qui permettent à la fois de stimuler, et de maintenir les acquis, notamment sur les plans moteurs et de l'autonomie.

La période de confinement a permis de vérifier combien les acquis, physiques notamment, étaient parfois précaires et fragiles : au bout de 6

semaines, reprendre ne serait-ce que la promenade demandait un effort considérable à certaines personnes, et pas exclusivement aux plus âgées. Par ailleurs, dès la reprise même très partielle de l'activité, les promenades et activités en extérieur ont été privilégiées, redémontrant comment la simple marche est bénéfique pour la santé physique et psychique, permettant à la fois de vitaliser et de décompresser.

### ORIGINE GEOGRAPHIQUES

Les personnes accueillies sont principalement domiciliées au sein de l'Euro-métropole de Strasbourg.

Cette proximité s'est avérée un atout, quand il s'est agi de proposer des promenades ou des suivis « à domicile » pour certains, au plus fort de la période de confinement. Egalement, pendant toute la période entre mi-avril et fin juillet, elle a permis de doubler les circuits journaliers et de faciliter à tous ceux qui le souhaitaient une prise en charge le matin au Centre, ou les après-midi pour des activités extérieures. Pour certains, les parents ont été sollicités pour déposer et rechercher leur protégé à l'établissement. De trop longs trajets n'auraient pas permis cette adaptation.

La réglementation spécifique au contexte COVID, sur la question des transports a également impliqué des adaptations matérielles pour les véhicules du CAAHM (housses, protections) et ceux du transporteur ULYSSE (séparation de l'habitacle du conducteur). Elle a aussi contraint à l'acquisition de nouvelles habitudes d'hygiène et de désinfection, souvent chronophages pour les professionnels.

De début mai à fin juillet, l'organisation très adaptée de l'accompagnement au CAAHM et l'autorisation de transporter 5 personnes maximum (véhicules 9 places) ont exigé une collaboration intense et une coordination fine entre le CAAHM et la compagnie de transport. L'adaptabilité de l'équipe et des chauffeurs a été remarquable, tant dans l'efficacité que dans la solidarité, au service des personnes.

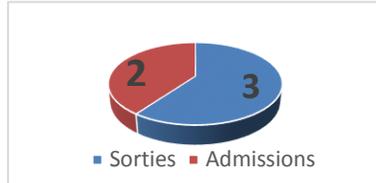
Il faut enfin noter, que, depuis fin août, la limitation toujours effective, du nombre de personnes à bord des véhicules a obligé à réorganiser certaines tournées. Ce ne sont uniquement que les places des personnes maintenues au domicile par leurs familles qui permettent de maintenir le nombre de tournées d'origine.

## LES ENTREES / LES SORTIES

Les 2 personnes admises sur le service en 2020 sont issues de l'IME de la Ganzau.

Parmi les 3 personnes sorties, notons que 2 personnes ont été orientées vers des structures d'hébergement médicalisées, conformément à leur projet de vie.

La troisième a préféré sortir des effectifs du CAAHM, en accord avec sa mère et tutrice.



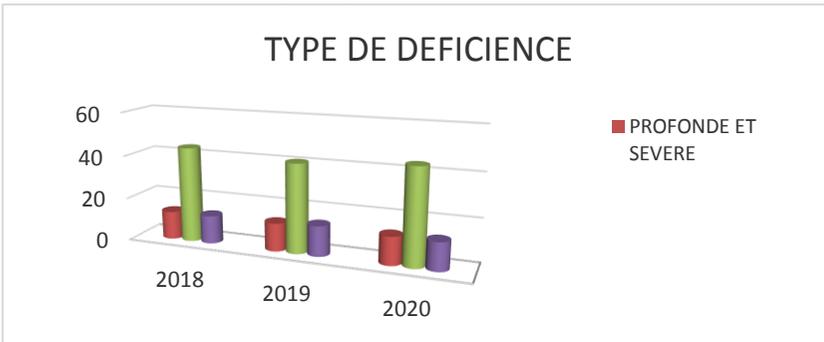
A ce jour, des projets d'orientation vers des structures d'hébergement médicalisées sont envisagés, en lien avec leur vieillissement et celui de leur entourage. Parmi elles, 2 demandes de dérogations pour des accueils anticipés en EHPAD sont effectuées.

Egalement, des demandes de réorientation vers des accueils de jour médicalisés sont faites pour 3 personnes qui ont aujourd'hui besoin d'une vigilance accrue sur le plan somatique et d'un accompagnement plus individualisé, au sein d'un collectif restreint.

## TYPES DE HANDICAP

44 bénéficiaires présentent une DI moyenne (chiffre quasiment stable depuis 2015). Le constat est similaire pour 13 personnes présentant une DI sévère.

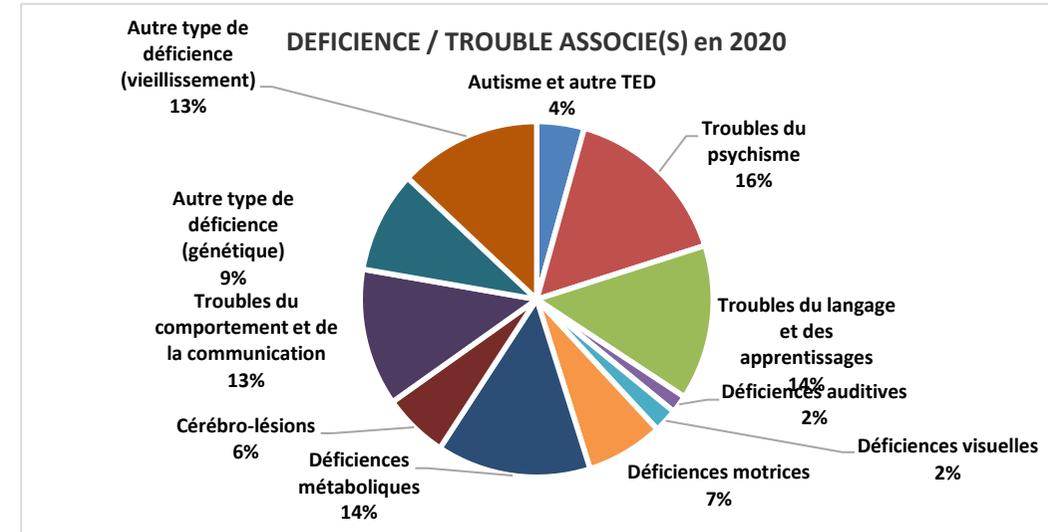
Les personnes présentant une DI légère représentent aujourd'hui 19% de l'effectif total. Elles montrent souvent de réelles capacités pratiques d'autonomie (communication orale, transport, utilisation des nouvelles technologies, etc.), et pourraient donner l'impression que les évolutions possibles leur seront facilement accessibles. Or le soutien dont elles ont besoin, au niveau de la perception de leurs émotions et de celles des autres,



de la compréhension des savoir-être, etc. exige un accompagnement de proximité où les situations du quotidien (ce qu'elles vivent dans la rue ou le bus, dans les échanges via le téléphone ou les réseaux sociaux, dans leurs relations amicales, ...) sont justement le support de leurs apprentissages qu'il faut prendre le temps de reparler et décortiquer avec elles, jour après jour, événement après événement.

Leur apparente « facilité/normalité » devient alors un facteur de vulnérabilité, voire une difficulté supplémentaire, face à l'incompréhension du public qu'elles croisent dans le milieu dit ordinaire.

Chez les familles elles-mêmes, nous notons que cette perception erronée des capacités de leur protégé, si elle est stimulante et pousse les personnes vers le « plus et le mieux », vient aussi souvent renforcer le déni du handicap. L'accompagnement est ici nécessaire, tant au niveau de la personne accueillie que de son proche entourage.



La proportion de personnes présentant des troubles associés à la DI restent stables dans leurs proportions (neurologiques 16%, génétiques 24%, TSA 11%). Il en va de même pour les personnes présentant des troubles psychiques (41%) depuis plusieurs années. Toutefois, le nombre effectif de ces dernières a sensiblement augmenté, passant de 23 (2015) à 29 (2020). Concernant les personnes présentant des troubles du comportement, la

proportion (23% en 2015, 33% en 2020) et le nombre (13 en 2015, 23 en 2020) sont en augmentation.

Dans la gestion quotidienne d'un grand collectif, chaque personne présentant des troubles psychiques et/ou du comportement demande une vigilance particulière, pour prévenir les débordements et éviter les effets de cascade dans l'agressivité et la violence. C'est donc bien le nombre de situations fragiles qu'il faut ici considérer, plus que leur proportion.

Notons que l'augmentation des troubles du comportement concerne aussi bien les jeunes bénéficiaires admis ces dernières années et des personnes dont le vieillissement se traduit aussi par la naissance de troubles jusque-là inexistantes. Les personnes présentant des signes de vieillissement restent stables en proportion. Elles concernent aujourd'hui 34% de la population accueillie et ce, malgré les départs de plusieurs aînés ces 2 dernières années.

Egalement, le nombre de personnes présentant des troubles somatiques (diabète, hypertension, problèmes cardiaques, obésité, troubles digestifs fréquents et invalidants, maladie de Verneuil, etc.) continue à progresser (9 personnes/16% en 2015, 26 personnes/37% en 2020).

Le nombre croissant d'usagers dont nous estimons le suivi des soins insuffisant au quotidien mobilise une énergie importante de l'équipe, dans la sensibilisation des familles aux besoins de la personne, et plus difficilement encore dans les appels aux médecins traitants souvent démunis face au handicap. Si certaines familles envisagent positivement le soutien d'un SAMSAH (3), le plus souvent, elles refusent l'idée d'un accompagnement ou d'un soutien à domicile (21).

Pour 14 familles en difficulté dans l'accompagnement administratif de leur protégé (barrière de langue, situation sociale précaire, vieillissement des aidants), le recours au CAAHM pour compléter des dossiers administratifs ou être aiguillées vers les administrations est régulier. Le lien de confiance tissé avec l'équipe éducative est privilégié par les aidants démunis, tuteurs ou non, plutôt qu'une AS de secteur qu'ils ne connaissent pas. Ces demandes, bien que chronophages, sont malgré tout accompagnées, dans la mesure où il est inenvisageable de laisser les personnes et leurs familles démunies face à ces problématiques.

## FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

### ➤ Vie de l'établissement

La situation sanitaire a poussé l'équipe éducative à adapter ses pratiques pendant plusieurs mois.

A l'annonce du confinement du 17 mars, le service s'est organisé autour du maintien du lien avec les personnes accueillies et leurs familles, en répartissant la charge de travail sur les éducateurs présents en lien avec l'absentéisme (personnes à risque ou sans mode de garde ou absence maladie longue) et le fait que 4 professionnels se sont portés volontaires pour renforcer les équipes de la MAS de l'ARSEA :

- Chaque bénéficiaire du CAAHM et/ou sa famille était destinataire d'un appel téléphonique, les mardi et vendredis de chaque semaine avant la mise en place d'un accueil sur site ou d'un accompagnement à domicile car tout en protégeant nos professionnels, nous avons tenu à intervenir aux côtés des bénéficiaires dont les situations familiales se sont complexifiées avec le confinement et l'isolement. Des temps de promenade individuels ont alors été proposés, pour offrir une activité physique aux personnes et du temps de répit aux familles.
- Un accompagnement individualisé, à domicile, s'est maintenu sur plusieurs semaines pour 1 personne dont la famille craignait les contacts avec un collectif, même limité.
- L'intervention complémentaire de la psychologue du service sur les situations les plus complexes parfois en se déplaçant à domicile a permis de poser des situations parfois complexes.

A partir du 11 mai, le CAAHM a rouvert ses portes et proposé des accueils à un plus grand nombre de bénéficiaires (17), en petits groupes et par demi-journée.

Le 2 juin, à la fin de la 1ère phase de déconfinement, le CAAHM élargit ses possibilités d'accueil, tout en gardant les mêmes modalités, et ce jusqu'aux vacances estivales. Malgré les difficultés liées à la situation, l'équipe éducative a réussi à organiser des accompagnements diversifiés et adaptés, pour 43 personnes souhaitant « revenir au CAAHM » :

- 2 ou 3 matinées par semaine (9h-13h), dans des groupes restreints (5 personnes maximum).

- 1 ou 2 après-midi par semaine (13h30-16h), pour des activités en extérieur, par groupes de 2 à 4 personnes
- Pour 6 personnes, prises en charge individualisées, en lien avec des besoins spécifiques (autonomie, remobiliser le corps, apprentissage du port du masque, etc.)

Ces groupes, constitués en fonction des appétences et centres d'intérêt partagés, ont favorisé :

- Des observations et évaluations plus fines des personnes présentes,
- L'expression des bénéficiaires les plus discrets, leur permettant parfois de se révéler,
- Des relations individualisées de meilleure qualité.
- L'apprentissage et le respect des gestes barrières, en toute sécurité.
- 

En parallèle, l'accompagnement des personnes « à domicile », a permis de découvrir et comprendre leur environnement quotidien, de constater des potentialités non repérées jusque-là.

Le 27 août le CAAHM a repris son fonctionnement « ordinaire », adapté aux mesures barrières, avec une dizaine d'absences liées à la crainte des familles d'une contamination par la COVID.

Certainement plus compliqué à exploiter dans ce morcellement des accompagnements, le thème de l'année 2020, a néanmoins plongé le CAAHM dans l'ambiance « **des années 70** ». Support des ateliers hebdomadaires (arts plastiques, théâtre, expression corporelle, écriture), en amont et en aval du confinement, ce thème a aussi inspiré les éducateurs au sein des groupes de vie dans la proposition d'activités ou de discussions. Les personnes accueillies ont découvert ou redécouvert cette décennie, d'une grande richesse artistique, culturelle et historique.



2020 a également permis au CAAHM, malgré le contexte difficile, de continuer à **développer sa culture artistique**, en reconduisant, au premier trimestre et dès septembre, des partenariats initiés l'année précédente avec le **Centre Pôle Sud** », dans le cadre des ateliers d'expression corporelle, ainsi qu'avec l'association **A livres ouverts** pour développer un nouveau versant de l'art : la littérature, dans les ateliers d'écriture.

Le réseau artistique du CAAHM prend une nouvelle ampleur et se projette aujourd'hui dans **des projets artistiques mutualisés** entre ses différents intervenants (musiciens, plasticienne, acteur, metteuse en scène, etc.), créant de nouveaux espaces de rencontre entre les bénéficiaires du CAAHM et le grand public. Malheureusement les représentations prévues dans l'année ont toute été annulées.



Malgré le contexte sanitaire, l'équipe éducative a recherché des solutions garantissant le respect des gestes barrière et revu son organisation habituelle pour proposer une fête de fin d'année au sein de la structure, autour d'un menu préparé par un traiteur extérieur et animée par un binôme ambulant d'artistes jongleur/musicien.

#### ➤ Travail avec les familles

La crise sanitaire et particulièrement la période de confinement et de réouverture progressive du 2ème trimestre nous a amené à entrevoir autrement le lien avec les familles. En effet, les appels bihebdomadaires aux familles et aux bénéficiaires ont permis de les soutenir dans les moments difficiles, de leur donner des idées d'activités, de les rassurer.

Touchées par ces appels, les familles nous ont régulièrement remercié de cette attention. En renforçant les liens de confiance avec les familles, ces appels ont aussi été des espaces de confiance, chacun étant disponible autrement et appréciant la possibilité d'un échange.

Dans ces échanges informels se disent parfois des choses importantes et d'aborder des sujets souvent difficiles (vieillesse ou vulnérabilité de la personne et des aidants familiaux, prise en compte de souffrance psychiques ou physiques, besoins de soins, projet d'avenir).

Aucun moment festif en présence des familles n'a été possible en 2020, au grand regret de tous. Le journal du CAAHM (mensuel) reste un moyen de tenir les familles informées d'événements vécus au sein de l'établissement. Il est aussi un moyen de maintenir un lien et d'envoyer des images de la vie du CAAHM aux bénéficiaires absents plus longtemps.

Les réunions de Projet Personnalisé, temps phare dans l'accompagnement et temps privilégié d'échange avec les familles, se sont interrompues de mars à septembre. Elles ont ensuite repris, selon des modalités différentes, dans le respect des gestes barrières, voire en Visio conférence.

### ➤ **L'action de l'établissement dans le domaine de l'inclusion**

De fait, les actions vers la cité ont été limitées depuis mars. Malgré tout, l'utilisation des aménagements citadins extérieurs (parcs, bords de canal) ont permis d'organiser des promenades et activités sportives adaptées.

**L'école de la 2<sup>ème</sup> chance du Bas-Rhin** a développé un projet de fabrication de jouets pour animaux, qui a réuni la mini-entreprise et le CAAHM. Bien que la dernière séance commune programmée en avril 2020 n'ait pu se concrétiser, l'expérience a permis de vraies rencontres, la découverte du milieu du handicap pour les jeunes, un accueil en nos murs, de mini-entrepreneurs bienveillants et motivés. Le Centre a ainsi contribué à la réussite de ce projet, qui a remporté, au championnat régional des mini-entreprises :

- Le 1<sup>er</sup> prix de la catégorie « initiative emploi »
- 2<sup>ème</sup> prix pour le développement durable
- 3<sup>ème</sup> prix pour la solidarité

Egalement, l'animation dans les murs d'artistes- partenaires extérieurs (5 artistes, 1 intervenant en médiation animale, 1 animateur nature,) est un pont incontestable avec la vie ordinaire et un accès remarquable à l'Expression, dans un contexte difficile, limitant et limité.

### ➤ **L'action de l'établissement dans le domaine de la coordination de parcours des usagers**

Outre la collaboration avec les IME pour l'accueil des jeunes adultes en attente de réorientation, la coopération et la coordination entre différentes structures au service du parcours de bénéficiaires, continue de se renforcer. A titre d'exemple :

- Un bénéficiaire accueilli au CAAHM en semaine, accompagné par le SAMSAH et accueilli dans le cadre de séjours temporaires à la MAS de l'ARSEA a finalement intégré la structure d'hébergement de la MAS, à l'automne 2020, alors que la fragilité de son aidant et la précarité de sa situation au domicile ont été aggravées par le confinement. L'étroite collaboration entre les différents services a facilité ce passage fluide, dans un climat de confiance et de respect des rythmes de la personne et de sa famille.
- Une personne accueillie au CAAHM dont les capacités motrices involuent, est accueillie depuis septembre 2020, au FAM les Cigales (ARAHM), dans le cadre d'un accueil de jour temporaire, 1 fois par semaine. Cette première immersion hebdomadaire devrait faciliter de futurs accueils dans le cadre d'accueils temporaires en hébergement à l'ARAHM, voire, à plus long terme, en hébergement à temps complet, lorsque son père-aidant familial ne sera plus en capacité de l'accompagner au quotidien.
- Un jeune homme réussit à vivre « en autonomie », dans son appartement, grâce à l'étayage de sa tutrice particulièrement impliquée et des différents services (CAAHM pour l'accueil de jour, SAVS, MAT d'Harthouse) en collaboration sur ce suivi. Ce maillage permet d'organiser un quotidien structuré et rassurant pour la personne. Il permet aussi d'en révéler les limites et de rester vigilant et réactif à tout changement ou difficulté qui apparaît.

### ➤ **L'action de l'établissement dans le domaine du partenariat / transversalité**

**Les partenariats avec les services administratifs** (CD67, MDPH, UDAF, service de tutelle) et **sanitaires** (CMP, SAMSAH) restent effectifs. Les relations avec les médecins libéraux sont plus délicates. Une sensibilisation au handicap et à ses particularités nous paraît essentielle au vu des retours que nous recevons de leur part sur certaines situations.

**Les partenariats avec des établissements du secteur** (IME, MAS, SAVS et SAMSAH ARSEA, FAM Eolys, FAM Cigales-ARAHM, MAT d'Harthouse) permettent de garantir une fluidité de parcours dans le cadre d'orientations vers ou à partir du CAAHM ou de coordination dans le suivi.

**L'EMIHAN** a apporté une aide ciblée et ponctuelle pour une situation particulièrement complexe. En facilitant et étayant le lien avec le médecin psychiatre du CMP, des propositions d'actions ouvrent à de nouveaux possibles, là où la situation semblait se cristalliser et s'enfoncer dans une impasse.

Nous avons également sollicité **l'Equipe Mobile Autisme** pour l'accompagnement d'une famille en grande difficulté dans la prise en charge au domicile de leur protégé.

**Les partenariats culturels** se consolident (ARES, l'Association « A livres ouverts », 2 artistes indépendants en arts plastiques et théâtre, médiation animale, Pôle Sud, animateur nature) apportant aux personnes accueillies des possibilités d'expression artistiques qui chaque année gagnent en technicité et en qualité.

Sur le **plan sportif**, outre la fréquentation bihebdomadaire des piscines municipales, un partenariat a été initié en début d'année avec le Club de tennis d'Illkirch.

### 3. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

La démarche d'amélioration continue été mise en suspens, au profit de la recherche d'adaptation de l'accompagnement des personnes, en situation de crise.

Les membres de l'équipe se sont mobilisés durant la période de déconfinement progressif pour :

- Créer d'une bibliothèque de pictogrammes
- Mettre à jour l'ensemble des écrits professionnels (projets personnalisés, projets d'ateliers, etc.).
- Construire une grille d'évaluation des objectifs des Projets Personnalisés.
- Faire un « grand ménage » en se débarrassant, notamment des objets obsolètes ou inutilisés.

### 4. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2020

Evolution du personnel présent au 31/12, sur 3 ans (ETP) :

2018	2019	2020
<b>15.61</b>	15.62	15.72

Contrats	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	<b>15.72</b>	1.15	1.3	11.09	1.43		0.75
CDD remplacement	<b>1.9</b>		0.70	1.2			

Aucun changement dans la constitution de l'équipe pluridisciplinaire du CAAHM en 2020. Pour autant, des absences longues (maladie, isolement, maternité) ont fortement marqué l'année.

Egalement, fidèle à sa volonté de participer à la formation de jeunes professionnels, le CAAHM a accueilli 5 stagiaires, répartis tout au long de l'année (2 ES, 1 DEUST Sport adapté, 1 Master Psychologie, 1 stage découverte du milieu du handicap Mission Locale).

Formations :

Le plan de formation a dû être revu et certaines formations annulées en raison de la crise sanitaire.

Intitulé des formations	Nb de professionnels
SST initiale	2
SST recyclage	2
Introduction à la prise en charge des TSA	2
CNV (1 <sup>ère</sup> partie)	1

Projets personnalisés les fonctions du coordinateur	1
Mieux communiquer pour mieux collaborer	1

## 5. CONCLUSION

La mobilisation des membres de l'équipe sur l'année 2020 reflète l'esprit de solidarité et la conscience professionnelle remarquables.

De grandes capacités d'adaptation ont été sollicitées, non seulement au niveau des modalités d'accompagnement des personnes et de leurs familles, mais aussi dans l'évolution des conditions de travail (à distances, pour les réunions ; hygiène et désinfection, etc.), tout en tenant compte des absences /présences des membres de l'équipe et des bénéficiaires, afin d'assurer une continuité et un relai de la prise en charge pour chacun des bénéficiaires du service.

L'organisation en groupe plus restreint et ses bénéfices notables conforte le service dans son projet de réhabilitation architecturale pour le futur.